Commission Régionale Futsal

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°30

Réunion du lundi 26 janvier 2026

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7** jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de **3** jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..*

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF FUTSAL – SENIORS MASCULINS

1/8èmes de Finale :

55426745 CSM EAUBONNE 1 / AVICENNE ASC 1 du 28/02/2026.
Courriel d'AVICENNE ASC demandant d'avancer le match au 14/02/2026.
Accord de la Commission sous réserve de l'accord d'EAUBONNE CSM à transmettre au plus tard le lundi 09/02/2026.

55300403 LA COURNEUVE AS 1 / SPORTIFS DE GARGES 1 du 17/01/2026.
Lecture du courriel de LA COURNEUVE AS indiquant que le joueur n°1 de LA COURNEUVE AS, Monsieur ZIDANI Ariles, n'a pas participé à la rencontre contrairement aux informations saisies sur la FMI.
La Commission demande à l'arbitre officiel de lui faire un retour sur cette information.

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL – SENIORS MASCULINS

Régional 2

Poule A
53403985 NEUILLY FC 92 1 / B2M FUTSAL 1 du 24/01/2026.
Courriel de B2M FUTSAL et de l'arbitre officiel indiquant une anomalie dans la saisie des joueurs de B2M FUTSAL ayant pris part à ce match, la Commission entérine les informations suivantes :
Le joueur BUREAU Maxence (n°1) n'a pas pris part au match.
Les joueurs CHALBOT Wilson (n°8) et MUSILA Alain (n°7) ont participé au match.

Poule B

53404102 AVICENNE ASC 1 / VUE D'ENSEMBLE 1 du 31/01/2026 reporté au 14/02/2026.

Réception du courriel d'AVICENNE ASC accompagné d'une attestation d'indisponibilité de la salle CC du gymnase P. Hémet de PONTOISE.
S'agissant d'une rencontre déjà reportée, la Commission demande à AVICENNE ASC si ce match peut être programmé le mercredi 11/02/2026 ou à défaut un autre jour de la semaine.

53404094 LA COURNEUVE AS 1 / VECTEUR SPORT 1 du 24/01/2026.

Lecture du rapport de l'arbitre officiel indiquant que tous les joueurs des 2 équipes ont pris part à la rencontre contrairement aux informations mentionnées sur la FMI.
Pris note.

Régional 3

Poule C

53404515 IGNY FUTSAL 1 / PARIS XIV FUTSAL 2 du 24/01/2026.

Courriel d'IGNY FUTSAL et de la Mairie indiquant l'indisponibilité du gymnase.
Ce match est reporté au samedi 14/02/2026 – possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs.

53404604 JA BOIS COLOMBES 1 / VECTEUR SPORT 2 du 24/01/2026.

Lecture de la FMI et du rapport de l'arbitre officiel – forfait non avisé de VECTEUR SPORT.

53404526 DIAMANT FUTSAL 3 / HAY 94 FUTSAL 1 du 04/02/2026.

La Commission prend connaissance du courriel de DIAMANT FUTSAL et de la Mairie d'EVRY COURCOURONNES et des explications fournies.
Elle reporte cette rencontre au mercredi 11/02/2026.

53404531 TRAPPES YVELINES FUTSAL 1 / PARIS XIV FUTSAL 2 du 16/02/2026.

Rappel :
Un gymnase de repli neutre situé en dehors de la ville de TRAPPES doit être fourni pour ce match.
La Commission précise que la rencontre peut se dérouler dans la semaine du 16 au 22 février 2026 et qu'en cas de changement de jour de match, il conviendra de prévenir 7 jours avant (à défaut l'accord de PARIS XIV FUTSAL sera nécessaire).

Poule D

53404606 SOFA 93 1 / AS FUTSAL ARGENTEUIL 1 du 24/01/2026.

Courriel de l'AS FUTSAL ARGENTEUIL et de l'arbitre officiel indiquant que le joueur n°8 HAMONY Samuel du club de l'AS FUTSAL ARGENTEUIL est sorti sur blessure et que cette information ne figure pas sur la FMI.
Pris note.

Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :
Régional 3 – poule A – 5340433 CJA 1 / CROSNE FUTSAL 1 du 24/01/2026.
Régional 3 – poule A – 53404336 CRETEIL FUTSAL 2 / FUTSAL BOBIGNY 93 1 du 24/01/2026.

CHAMPIONNAT REGIONAL FUTSAL
SENIORS FEMININES

Régional 2

Poule A

54736474 IGNY FUTSAL 1 / PARIS FEMININ FC 1 du 25/01/2026.

La Commission prend connaissance des courriels :

- D'IGNY FUTSAL accompagné du justificatif d'indisponibilité du gymnase.
- De PARIS FEMININ FC précisant ne pas pouvoir accueillir la rencontre dans le cadre d'une inversion.

Ce match est reporté au dimanche 22/02/2026.

Poule B

54736581 PARIS FEMININ FC 2 / VITRY ASC 1 du 01/02/2026.

Lecture du courriel de PARIS FEMININ FC et de la demande de report au dimanche 22/02/2026 suite à une indisponibilité de gymnase ; ce match est reporté au dimanche 08/02/2026 (1ère date disponible au calendrier pour les 2 équipes).

Elle transmet le courriel du club à la CRA.

Copie Mairie de Paris.

Poule C

54736677 AF ROMAINVILLE 93 1 / BONDY CECIFOOT 2 du 01/02/2026

Demande de l'AF ROMAINVILLE pour reporter le match au dimanche 22/02/2026 (motif : gymnase indisponible toute la semaine).

La Commission rappelle qu'un justificatif Municipal d'indisponibilité du gymnase à la date du match doit être transmis.

Elle invite le club de l'AF ROMAINVILLE à le transmettre au plus tard ce vendredi 30/01/2026 – 12h00.

CHAMPIONNAT REGIONAL
U18 FUTSAL

Régional 1

53405088 JEUNESSE AULNAYSIENNE 1 / TORCY EU FUTSAL 1 du 04/10/2025.

Lecture du courriel de JEUNESSE AULNAYSIENNE indiquant une erreur dans la composition de son équipe et transmettant une nouvelle composition.

La Commission précise qu'une Feuille de Match Informatique a bien été reçue et que cette rencontre datant du 04/10/2025 est déjà homologuée. Elle s'en tient en la FMI reçue.

Régional 2

Poule B

53406461 MARCOUVILLE CITY CP 1 / AFC ILE ST DENIS 1 du 24/01/2026.

La Commission accuse réception d'un nouveau courriel de MARCOUVILLE CITY CP proposant de jouer ce match reporté le mardi 03/02/2026 à 20h30.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de l'ILE ST DENIS AFC à transmettre au plus tard le lundi 02/02/2026 – 12h00.

53406458 JA BOIS COLOMBES 1 / PARIS FUTSAL 2 du 25/01/2026.

Lecture du courriel de JA BOIS COLOMBES – la Commission enregistre le forfait non avisé de JA BOIS COLOMBES (courriel reçu hors délai).

Régional 3

Poule C
54784155 AVICENNE ASC 1 / PIERREFITTE FC 1 du 10/01/2026 à rejouer le 14/02/2026.
Réception du courriel d'AVICENNE ASC accompagné d'une attestation d'indisponibilité de la salle CC du gymnase P. Hémet.
La Commission demande à AVICENNE ASC s'il est possible de placer ce match dans la salle CE ; à défaut, la date de ce match à rejouer sera fixée au samedi 28/02/2026 à 14h00.

54784190 MARCOUVILLE CITY CP 2 / VAUREAL AFS 1 du 14/02/2026.
Réception de l'attestation d'indisponibilité de la salle CC du gymnase P. Hémet à partir de 15h00.
La Commission demande à MARCOUVILLE CITY CP s'il est possible d'avancer l'horaire du coup d'envoi ou de placer ce match dans la salle CE.

Feuilles de match manquantes

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1er rappel :
Régional 1 – 53405127 PARIS FUTSAL 1 / AS FUTSAL ARGENTEUIL 1 du 24/01/2026.
Régional 3 – Poule A – 54783797 CHAMPIGNY CF 1 / PARIS 18 UNITED 2 du 24/01/2026.
Régional 3 – poule B – 54784049 ATLETICO BAGNOLET 1 / PARIS ACASA FUTSAL 2 du 24/01/2026.

CRITERIUM REGIONAL U16 FUTSAL

Phase 1

Poule E
54784932 MARCOUVILLE CITY CP 1 / JEUNESSE AULNAYSIENNE reporté au samedi 24/01/2026.
Match non joué.
La Commission,
Lecture des courriels des 2 clubs,
Considérant que le match ne s'est pas déroulé en raison de l'arrivée tardive de JEUNESSE AULNAYSIENNE,
Considérant que le non-déroulement du match est de la responsabilité de l'équipe de la JEUNESSE AULNAYSIENNE,
Par ces motifs,
Donne match perdu pour erreur administrative (forfait retard) à JEUNESSE AULNAYSIENNE (0pt ; 0 but) pour en attribuer le gain à MARCOUVILLE CITY CP (3pts ; 0 but).

La Commission invite le club de MARCOUVILLE CITY CP à transmettre la FMI de cette rencontre.

Poule F
54785016 FOOT INDOOR LOISIR / MARCOUVILLE CITY CP 2 du 17/01/2026 reporté au 24/01/2026.
Ce match est neutralisé.

Phase 2 :

Courriel de GENTILLY AC – 590515.
La Commission prend note du courriel du club et l'intègre sur la phase 2 de ce Critérium.

Nouvel engagement :
ILE ST DENIS AF – 850813.
BVE FUTSAL – 580838 (2ème équipe).
PARMAIN FUTSAL – 551445

Composition des poules de la phase 2 :
Il est précisé que 2 équipes d'un même club ne peuvent pas figurer sur le même niveau

Le calendrier des rencontres sera disponible sur le site de la LPIFF en fin de semaine.
Rappel : journée n°1 : le week-end des 07/08 février 2026.

NIVEAU 1

Les 3 premiers de chaque poule
Les 3 meilleures 4èmes
(2 équipes d'un même club ne peuvent pas figurées dans le même niveau - Paris 18 United 2 est donc reversé dans le niveau 2)

poule A

District	Clt Phase1	Équipe
75	2/C	PARIS 18 UNITED 1
75	3/C	PARIS ACASA 1
77	2/D	TORCY FUTSAL EU 1
78	3/B	TRAPPES YVELINES 1
91	1/A	BVE FUTSAL 1
93	1/C	SOFA 93 1
93	3/A	ALMATY BOBIGNY 1
94	1/B	KB FUTSAL 1
94	meilleur 4ème	CRETEIL PALAIS FUTSAL 1
94	meilleur 4ème	B2M FUTSAL 1

poule B

District	Clt Phase1	Équipe
91	2/A	CROSNE FC 1
92	2/B	CLICHY FUTSAL 1
93	1/D	ARTISTES FUTSAL 1
93	1/E	JEUNESSE AULNAYSIENNE 1
95	2/E	AS FUTSAL ARGENTEUIL 1
95	3/E	SANNOIS FUTSAL CLUB 1
95	meilleur 4ème	MARCOUVILLE CITY CP 1
95	1/F	GARGES DJIBSON 1
95	2/F	AVICENNE ASC 1
95	3/F	ATTAINVILLE FUTSAL 1

NIVEAU 2

Paris 18 United 2
Les 3 moins bons 4èmes - Les 5èmes et 6èmes de chaque poule - Les 4 meilleures 7èmes

poule C

District	Clt Phase1	Équipe
75	5/C	SPORTING CLUB PARIS 1
77	6/A	JOLIOT GROOM'S 1
77	4/C	TORCY FUTSAL EU 2
77	6/D	ROISSY BRIE FUTSAL 1
77	meilleur 7ème	LE MEE SPORTS 1
91	5/A	MYA FUTSAL 1
91	6/B	ULIS FUTSAL 1
93	5/E	F2N 1
93	5/D	SPORT ETHIQUE LIVRY 1
94	meilleur 7ème	SAINT MAURICE AJ 1

poule D

District	Clt Phase1	Équipe
75	3/D	PARIS 18 UNITED 2
75	6/C	CPS10 1
78	6/F	ARE ACADEMY 1
92	Moins bon 4ème	ASS FUTSAL COURBEVOIE 1
92	5/B	ASF CHAVILLE 92 1
92	meilleur 7ème	ISSY LES MLEAUX FC 1
92	4/F	GENNEVILLIERS SOCCER
95	6/E	COMBO FUTSAL 1
95	5/F	AFS VAUREAL 1
95	meilleur 7ème	MONTMORENCY FUTSAL 1

NIVEAU 3

poule E			poule F		
District	**Clt Phase1**	**Équipe**	**District**	**Clt Phase1**	**Équipe**
75	8/C	PARIS XV FUTSAL 1	91	nvlle	BVE FUTSAL 2
75	Moins bon 7ème	PARIS FUTSAL 1	92	8/B	ASNIERES FUTSAL 92 1
77	8/A	BRIE EST FOOT CLUB 1	93	9/C	DRANCY FUTSAL 1
77	9/D	CHAMPS FFC 1	95	nvlle	PARMAIN FUTSAL 1
91	9/B	CROSNE FC 2	95	8/E	PERSANAISE CFJ 1
93	nvlle	AF ILE ST DENIS 1	95	9/E	SPORTIFS DE GARGES 1
93	8/D	FUTSAL BOBIGNY 93 1	95	10/E	FCVLB 1
94	9/A	CRETEIL FUTSAL 1	95	8/F	MARCOUVILLE CITY CP 2
94	10/A	GENTILLY AC 1	95	9/F	FOOT INDOOR LOISIR 1
		exempt	95	Moins bon 7ème	CERGY PONTOISE FC 1